

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL, 25 OCTOBRE 1890

LE RÉGIMENT

TROISIÈME PARTIE

CONSEIL DE GUERRE

(Suite)

Un commandement rude se fit entendre :

—Silence dans les rangs.

Et un capitaine passa devant le 145e, le sourcil froncé. Au milieu du carré des troupes, entre les soldats ses gardiens, Jacques attendait. Dans le carré, un greffier du conseil de guerre. Un chef de bataillon, commandant la parade.

Jacques avait sa tenue ordinaire, sans armes, en tunique. On lui avait, préalablement, décousu les passementeries, les galons, les boutons, les médailles, tous les attributs militaires, et on les avait recousus en les faulant seulement, afin que le sergent qui devait le dégrader n'eût pas de peine à les enlever, et aussi, dans un but d'humanité, afin que cette douloureuse cérémonie, à laquelle si peu de soldats restent insensibles, durât moins longtemps.

Si endurcis qu'ils soient, il est bien peu de condamnés qui résistent à ce châtiment. Beaucoup pleurent de grosses larmes. Quelques-uns même défaillent.

Le greffier s'approcha et lut l'ordre de parade. Il était ainsi conçu :

"Le conseil de guerre permanent du 6e corps d'armée siégeant à Châlons-sur-Marne a, dans sa séance du 21 octobre dernier, condamné le nommé Jacques, sergent au 145e régiment d'infanterie en garnison à Nancy, aux travaux forcés à perpétuité, peine commuée en celle de dix ans de travaux forcés par le chef de l'Etat et à la dégradation militaire pour meurtre sur la personne d'un officier en uniforme.

"En conséquence, le surnommé devant subir la dégradation militaire, sera conduit à la parade le samedi 28 octobre, à six heures du matin, sur la place de l'Hôtel de Ville.

"M. le général commandant la place et M. le commissaire du gouvernement près le conseil de guerre de la région, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent ordre.

"Après avoir défilé, ce militaire devra être remis entre les mains de l'autorité civile, chargée de le diriger sur sa destination pénale."

Le greffier avait terminé sa lecture. Le chef de bataillon, commandant les troupes présentes sous les armes, s'avança à son tour. Mais avant qu'il eût rien dit, une voix s'éleva, derrière les soldats en carré :

—Jacques est innocent, je le jure à la face de tous ! Jacques est innocent ! C'est moi qui suis coupable !

C'était Bernard, échappant à son père, qui protestait une dernière fois ! On l'emmena, fou de colère, de désespoir, se débattant et criant, dans une crise de nerfs, de cris, de larmes, inexprimable.

Jacques ne pleurait pas. Il avait fermé les yeux pour ne plus rien voir de ce qui se passait autour de lui. Il avait entendu le cri de Bernard. Mais rien, sur sa physionomie, ne prouvait qu'il l'eût entendu.

Il montait le dur calvaire de sa honte imméritée. Mais il l'avait voulu. Il ne s'en plaignait pas !

Ses mains, convulsivement tremblantes, qu'il laissait pendre inertes le long de son corps, trahissaient, seules, son atroce angoisse, son épouvante de soldat brave et dévoué, d'honnête homme sans remords.

Le chef de bataillon s'approcha de lui. Et d'une

voix très claire, sèche, la voix habituée au commandement, il dit :

—Jacques, vous êtes indigne de porter les armes. De par la loi, nous vous dégradons !

VII

Il y a un personnage de notre roman qui a joué un certain rôle et que nous avons négligé à dessein depuis quelque temps. Ce personnage, c'est l'oncle César.

Nous l'avons vu un matin, dans les bureaux de la banque Jacobson, acheter très cher au banquier Smith, les trois billets de Patoche, malgré tous les efforts et tous les sacrifices de celui-ci pour rentrer en leur possession.

Ces billets, il les avait conservés précieusement. Il attendait l'échéance.

Il avait continué à vivre à Paris, ne trahissant rien à Marjolaine de son immense fortune, se réservant pour plus tard et se faisant déjà une fête de la joie de ses enfants, lorsqu'il révélerait qu'il était très riche.

Le meurtre de Gironde vint le surprendre en pleine quiétude. Jacques, meurtrier de son officier ! Il le sentit perdu. Le coup était rude pour le brave homme.

Il avait espéré, et ses efforts y tendaient, qu'il ferait réhabiliter Jacques de l'accusation de vol qui lui avait fait tant de mal ; et les billets de Patoche, dont il soupçonnait l'ingérence dans cette affaire, devaient lui servir. Mais ce meurtre détruisait tout l'échafaudage préparé.

Pourquoi ce meurtre ? Un pareil crime ? Il n'y comprenait plus rien. Il attendit anxieusement, pendant les jours qui suivirent, une lettre de Marjolaine.

Enfin cette lettre arriva. Elle lui racontait tous les mystérieux détails du drame ; elle disait, cette lettre que Mue de Cheverny avait été victime d'une infâme intrigue imaginée par Patoche ; que Gironde avait été son complice ; elle racontait, cette lettre, que Patoche avait fait passer Gironde pour être le fils de Cheverny, né de son mariage secret, alors que cet enfant, par un miraculeux hasard, n'était autre que Jacques. Marjolaine l'avait prouvé à la comtesse. Enfin, la lettre terminait en disant que Patoche qui s'était tenu à Borange pendant quelque temps, à la disposition de la justice militaire, avait disparu du village.

Cette fois, il n'y avait plus de temps à perdre. L'oncle le comprit.

—Patoche seul peut dénouer toute cette intrigue, se disait-il. Il faut retrouver Patoche.

Il courut rue Saint-Honoré. Il rencontra, dans la loge du concierge, un agent de la préfecture qui y attendait patiemment le retour de l'homme d'affaires. La souricière était toujours tendue.

L'oncle César se présenta à la préfecture, fut reçu par le chef de la sûreté. Là on lui donna communication des renseignements que l'on avait recueillis dans les perquisitions chez Patoche et rue de Courcelles, chez Pierre Gironde.

Ces renseignements, qui laissaient supposer que Gironde et Moriani étaient une seule et même personne, et qui laissaient supposer également que cette personne n'avait pas le droit de porter le nom sous lequel on la connaissait, confirmèrent l'oncle César dans la certitude où il était que Patoche tenait la clef du mystère.

—Il faut retrouver Patoche ! dit-il au chef de la sûreté.

—Pas commode, monsieur, car il n'est plus en France.

—Eh bien, il faut le chercher à l'étranger.

—Ces recherches-là coûtent cher et l'on nous restreint tous les ans notre budget. Je ne puis pas vous promettre de réussir.

—Mais il faut, monchieur, il faut rééchir à tout prix.

—A tout prix !

—Qu'à chela ne tienne, chi ch'est l'argent qui vous manque. Je chuis très riche. Je payerai toutes les dépenses de vos agents.

—En ce cas, c'est une autre affaire.

—Mieux que chela, même, mieux que chela. Donnez-moi un agent cholide, n'ayant pas froid

aux yeux, et connaissant de vue Patoche. Je l'emène avec moi et je vous promets de ramener le gremlin.

Le chef sonna. Le garçon de bureau entra. —Faites venir l'inspecteur Benjamin. J'ai à lui parler.

Cinq minutes après Benjamin était là.

C'était un garçon très jeune, vingt-cinq à vingt-huit ans, qui sortait de faire son service militaire. Très actif, très rusé, il était en train d'acquiescer une excellente situation au service de la sûreté.

Il s'était trouvé en rapport à plusieurs reprises avec Patoche. Car l'homme d'affaires avait été mêlé à des escroqueries qui plusieurs fois avaient failli l'amener en cour d'assises. Il avait toujours eu la chance de s'en tirer. Il expliquait cela à l'oncle César devant le chef.

—Un malin singe, votre Patoche, disait-il, il a vingt fois frisé la cour d'assises sans jamais s'y asséoir.

—Eh bien, monsieur Benjamin, dit l'oncle, c'est peut-être moi qui lui avancherai un fauteuil.

—Ce n'est pas de refus.

Benjamin fut mis par le chef à la disposition complète de l'oncle César.

—Vous ne manquerez de rien ! dit celui-ci avec un gros rire.

—Je m'en doute.

Benjamin prit connaissance de toute l'affaire. Mais, ne se contentant pas des rapports et des procès-verbaux du dossier, il alla trouver le commissaire de police aux délégations. De là, il revint, dans l'après-midi, auprès de son chef.

Enfin, le soir, il rejoignit César boulevard Haussmann.

—Je suis prêt à partir, dit-il, tout de suite, si vous voulez. Et le plus tôt sera le mieux ; figurez-vous que nous allons faire probablement d'une pierre deux coups, si nous arrêtons Patoche ; car, outre que cela pourra être utile au sous-officier Jacques, nous éclaircirons peut-être le meurtre de M. Antoine de Pontalès, le député assassiné l'été dernier.

—Vous choupchonné Patoche ?

—Mon Dieu oui, il y a même plus que des soupçons !

Le soir même, gare de l'Est, ils prenaient le train pour Nancy.

Mais auparavant, l'oncle César avait laissé un mot à Marjolaine pour lui dire d'espérer. Et il se promettait d'écrire à Jacques, aussitôt qu'ils auraient retrouvé la piste de Patoche.

Le lendemain ils étaient à Borange. A l'auberge où Patoche était descendu, où ils descendirent eux-mêmes, on ne put leur donner que des renseignements assez vagues. Pourtant, on leur précisa le jour du départ de Patoche.

Ils apprirent que l'homme d'affaires était retourné à Nancy, un paysan de Borange l'avait rencontré à l'hôtel un jour de marché. Était-il encore dans la villa ? C'était peu probable.

Benjamin et l'oncle César avertirent la gendarmerie de Borange, afin que l'on arrêât sur le champ Patoche, dans le cas, improbable du reste, où le gremlin se représenterait au bourg.

Puis ils se rendirent à Nancy, à l'hôtel de la Croix, indiqué par le paysan de Borange comme étant celui où Patoche avait logé, le jour du marché précédent.

A l'hôtel, le nom de Patoche était inconnu. Personne ne se rappelait, bien que huit jours à peine se fussent écoulés depuis l'arrivée de l'agent d'affaires.

—Il a pu changer de nom, dit Benjamin, c'est même probable, car il doit craindre d'être poursuivi et il va essayer tout le temps de nous dépister.

Et au maître de l'hôtel, il donna le signalement détaillé de Patoche.

—En effet, dit l'homme, je me souviens de cette tête-là.

Il appela sa femme et s'entretint avec elle à voix basse, pendant quelques secondes. On leur entendit répéter plusieurs fois le nom de *Vautors*. Après quoi :

—Le voyageur en question a occupé le numéro 20 pendant deux jours, ma femme croit qu'il a dû partir pour Munich car il demandait l'heure du pro